

Document 2

De : Dominique de Courcelles

Envoyé : dimanche 2 juin 2013 19:20

À :

Objet : De la part de Dominique de Courcelles: à propos de ma réponse au président de TI France

Mesdames et Messieurs, membres du Haut Conseil de Transparency International France,

Je vous ai transmis ma réponse à la lettre de destitution de ma responsabilité de membre du bureau par le président Lebègue.

Je vous prie maintenant de bien vouloir trouver ci-dessous quelques explications :

Vous aurez remarqué que l'argument avancé par le président pour me destituer de ma responsabilité de membre du bureau, selon lequel j'ai d'« autres centres d'intérêt et priorités », est tout à fait surprenant. Est-ce que le président estime que, parce que je suis professeur directeur de recherche au CNRS en activité, mon activité professionnelle –ou tout simplement le fait d'être en activité- est incompatible avec ce mandat de membre du bureau ? Or, c'est lui-même qui m'a proposé d'être membre du bureau au cours d'une précédente AG. Je pense que toutes mes initiatives et responsabilités personnelles ou collectives au sein de TI (colloques, séminaire recherche, publications dans le Bulletin et sur le site, etc.) prouvent suffisamment mon intérêt actif et engagé pour les objectifs de l'association mais également ma liberté d'esprit.

Cette destitution s'est donc faite au mépris des règles juridiques et éthiques.

Le fond du problème est le suivant : Transparency International France, présidé par Daniel Lebègue, manque de collégialité et de transparence, et la liberté d'expression n'y est pas véritablement acceptée :

-La publication de la *Tribune* de B. Carayon dans *Le Figaro* le 13 décembre dernier, qui mettait en cause TI, pouvait être l'occasion d'une clarification de certains points importants et d'un renforcement du prestige de l'association. En tant que membre du bureau, j'ai demandé à plusieurs reprises qu'ait lieu en bureau une réflexion approfondie avant toute réponse ; je rappelais que souvent les « ennemis » permettent les remises en question nécessaires et qu'il convenait de prendre au sérieux les affirmations de B. Carayon. Non seulement le président ne m'a jamais répondu, mais il a préparé en toute hâte une réponse finalement parue sur le site de TI France, qui n'était qu'une déclaration de principe peu argumentée, ce qui n'a pas manqué de susciter une réponse plus ample de B. Carayon.

-J'ai alors écrit le 21 décembre 2012 à l'ensemble des administrateurs et à vous-mêmes, membres du Haut Conseil, un mail dans lequel je soulignais l'importance d'apporter des réponses consolidées aux accusations de B. Carayon. Il me semblait -et il me semble toujours- qu'ayant sollicité d'importantes personnalités pour faire partie d'un Haut Conseil destiné à cautionner les demandes de fonds nécessaires à son fonctionnement, notre association se devait et leur devait d'être parfaitement au clair sur tous les points soulevés par l'argumentation, si hostile soit-elle, de B. Carayon. J'ai eu l'audace de demander sur tous ces points une transparence qui ne pouvait qu'être bénéfique, selon moi, à TI France ; on m'a alors reproché de porter atteinte à la confidentialité !!

-Au cours des réunions de bureau ou CA de janvier, février, mars, je me suis permis de rappeler que la collégialité, qui n'a rien à voir avec une société de copains, consiste en ce que les avis des uns et des autres soient examinés sérieusement. J'ai donné des exemples de nombreux dysfonctionnements internes qui prouvent qu'il n'y a pas de fonctionnement démocratique de TI France : par exemple, toutes les nominations sont faites par cooptation, les votes auxquels j'ai assisté ont toujours été effectués à main levée, l'association est délibérément très parisienne, les membres ont peu ou pas voix au chapitre (il y a eu des démissions récentes pour cette raison), le calendrier des réunions est

décidé ou modifié par le seul président, sans même la consultation du bureau, etc. Ayant de nombreux engagements à l'étranger, lorsque je suis absente en réunion de bureau ou en CA, je ne manque pas de participer par des commentaires et des suggestions, souvent longuement argumentés, sur les points à l'ordre du jour. Je n'ai jamais constaté que mes interventions écrites ou orales avaient pu faire l'objet d'un quelconque commentaire en réunion et encore moins d'un simple accusé de réception de courtoisie.

Ces disfonctionnements internes renvoient à des disfonctionnements externes que j'énumérerai brièvement et dont je me suis ouverte également à plusieurs reprises, mais pas systématiquement, au cours des années précédentes.

-J'avais considéré que TI France pouvait être un lieu où l'on réfléchirait avec rigueur sur les exigences, intriquées en démocratie, de la politique, de la morale et de la rationalité (ici plus particulièrement, juridique et économique). Ce n'est pas le cas. Ainsi, le séminaire « recherche » que j'avais mis en place au prix de beaucoup de temps et d'énergie a été stoppé sans aucune explication par le président.

-L'association est extrêmement soucieuse, trop soucieuse, de rivaliser avec d'autres associations de la société civile qui ont des objectifs à la fois proches et différents. D'où la course à la médiatisation et parfois à la surenchère.

-Par ailleurs, je ne suis pas toujours certaine que l'association ait toujours suffisamment l'indépendance qui convient à ses objectifs, ce qui fait que certaines questions ne sont pas abordées ou gauchies. Il est impressionnant de constater les liens –au moins pour ces dernières années- de TI France avec plusieurs des *Big Four* !

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'accepter l'expression de ma sincère considération,

Dominique de Courcelles

Pr. Dr. Dominique de Courcelles

Professeure directrice de recherche

Centre National de la Recherche Scientifique, UMR 5037 Centre d'Etudes en Rhétorique, Philosophie et Histoire des Idées

– présidente du **CIRID** Centre International de Recherche en Intelligence du Développement

Transferts culturels/Cultural Transfers/Transferencias culturales

ENS Lyon/ Ecole Polytechnique/Université Paris Dauphine- France

Ecole Normale Supérieure de Lyon : 15 parvis René Descartes F- 69007 Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique CIRID : 19 rue de la Sorbonne F-75005 Paris



Membre de l'Académie française de l'Eau

Membre fondateur de l'Institut Français de la Finance Islamique

Membre correspondante de l'Académie Royale des Belles Lettres de Barcelone

Membre correspondante de l'Académie hispano-américaine des Sciences, des Arts et des Lettres du Mexique